

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 28 JUN 2018**

Délibération  
n° 2018.06.233

**Programme local de  
prévention des  
déchets ménagers et  
assimilés : attribution  
d'une subvention à  
l'association  
Charente Nature**

**LE VINGT HUIT JUN DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2018**

**Secrétaire de séance** : Jean-Marc CHOISY

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Pierre LEGER

**Ont donné pouvoir** :

Anne-Marie BERNAZEAU à Fabienne GODICHAUD, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, François ELIE à Patrick BOURGOIN, Joël GUITTON à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Vincent YOU à Jean-Philippe POUSSET

**Suppléant(s)** :

Thierry HUREAU par Pierre LEGER

**Excusé(s)** :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Michel BUISSON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Georges DUMET, François ELIE, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Eric SAVIN, Vincent YOU

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2018**

**DELIBERATION  
N° 2018.06.233**

DECHETS

Rapporteur : Monsieur PERONNET

**PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES :  
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CHARENTE NATURE**

Dans le cadre de son action de prévention des déchets, GrandAngoulême soutient les associations du territoire qui portent les messages et les valeurs de la prévention des déchets. Inscrite comme une priorité au projet d'agglomération 2015/2025 souhaitée par GrandAngoulême, la prévention des déchets s'inscrit comme outil majeur dans le cadre de l'avenir des déchets en Charente.

Pour cette raison, GrandAngoulême soutient les actions du territoire qui visent cet objectif commun : la baisse durable des tonnages à traiter sur le territoire.

Partenaire historique de GrandAngoulême, Charente Nature porte depuis longtemps un message de prévention auprès de tous les publics. L'association sollicite à nouveau, cette année, un soutien lui permettant de poursuivre son action dans la durée. Au titre de l'année 2018, le montant de cette demande s'élève à 19 000 €, décomposé en deux parties :

- Le développement des programmes pédagogiques sur le thème de la prévention des déchets : 7 000,00 € ;
- La réalisation d'un événement départemental bisannuel, « La Faites de la Récup' » : 12 000,00 €.

Le soutien aux associations du territoire portant des messages cohérents avec ceux portés par la collectivité et visant des objectifs communs est un moyen de démultiplier l'action des services sur le territoire.

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux, des associations concernées, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces versements.**

Considérant la cohérence de l'action de l'association Charente Nature avec celle de GrandAngoulême, notamment son projet d'agglomération,

Vu l'avis favorable de la commission politiques et équipements communautaires du 19 juin 2018,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le versement d'une subvention d'un montant de 19 000 € à l'association Charente Nature au titre de l'année 2018.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document relatif au versement de cette subvention.

**D'IMPUTER** la dépense au budget annexe déchets – article 657406 – rubrique 8123.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

| <b>Certifié exécutoire :</b>   |  |
|--|--|
| <b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b><br><br><b>05 juillet 2018</b> | <b><u>Affiché le :</u></b><br><br><b>05 juillet 2018</b> |